Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 022-212201842-20251223-2025_12_10-DE

CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PLÉMY

Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de SAINT-BRIEUC
Canton de PLAINTEL

Séance du 11 décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le onze décembre à 19 heures, le conseil municipal de la commune de PLÉMY, régulièrement convoqué le quatre décembre deux mil vingt-cinq, s'est réuni au nombre prescrit par la loi sous la présidence de Michel RICHARD, Maire.

Étaient présents :

CADIN Laurent
FRANÇAIS Nadège
FRÉVILLE Jean-François
HUET Solvec
JÉHAN Jean-Pierre
LATIMIER Daniel
LEFFONDRÉ Isabelle
LENORMAND Ludovic
LE MERCIER Pierrick
MOISAN Catherine
OLIVIERO Nathalie
RAULT Thérèse

Absente non excusée : HAMON Sophie

Absents excusés : CHAPRON Frédéric (donne pouvoir à **LENORMAND Ludovic**), MARTIN Fabrice **(Donne pouvoir à RICHARD Michel)**, LE GLATIN Dominique (donne pouvoir à MOISAN Catherine), DREZEN-LAURGEAU Marielle (Donne pouvoir à FRÉVILLE Jean-François)

Nombre de membres en exercice : 18 **Nombre présents :** 13

Secrétaire : Nadège FRANÇAIS

2025-12-10 : SERVICES TECHNIQUES : ACQUISITION D'UNE TRONÇONNEUSE

7.10 – DIVERS

Michel RICHARD, Le Maire présente le devis de l'entreprise PRINGAULT pour l'achat d'une tronçonneuse, 3 modèles de tronçonneuse sont présentés.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- De valider le devis de l'entreprise PRINGAULT pour l'achat d'une tronçonneuse ECHO CS2511TES guide 25 pour un montant HT de 370.00 €uros.
- Donner l'autorisation à Monsieur Le Maire à signer le devis correspondant.

Fait et délibéré, les jours, mois et ans susdits,
Le Maire, Michel RICHARD

MAIRIE DE PLÉMY (Côtes-d'Armor) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Certifié exécutoire par le Maire
compte tenu de la réception

en Préfecture le 18 décembre 2025
et de la publication le 18 décembre 2025

Le Maire, Michel RICHARD

MAIRIE DE PLÉMY (Côtes-d'Armor) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE